



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€) : QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant
M. Daniel DOMEC
 Tél : 06.10.92.02.15
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 8211178800013

Inscription au registre
 des Mandats N°AF 22771

MANDAT SIMPLE DE VENTE SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Monsieur et Madame Marbouty René
 Les plantes de Vidal
 33220 Saint André et Appelles
 Téléphone : 0770034516
 Adresse mail : alain.marbouty480@orange.fr

N° de Carte Nationale Identité - passeport :
 Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant
 aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandations par la présente afin de rechercher un acquéreur
 et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes
 justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont
 pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m²)
 une grange en mitoyenneté aménagée AUCUN 65 cadastre A 1099 et 1399

Séquestre :
 La loi sollicitée et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CMI)
 En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par
 l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à
CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un
 acquéreur ayant été informé ou présente, directement ou indirectement, de la vente du bien par le
 MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1122 et 1124 du Code
 Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.
Clause particulière :
 Signature client : 
Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sans accord ultérieur, payable
 comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de
 (Chiffres) : 88000 euros (Letres) : quatre vingt huit mille euros
 Dont le Prix net propriétaire(s) : quatre vingt huit mille euros
Honoraires : nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du
 vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée
 dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant
 l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt
 vendeur, rachat de parts, ..).
 Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 8000 euros (Letres) : huit mille euros
Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnassent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et
 déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A.
 incluse.

ABAFIM

